



DÉLIBÉRATION 2025-166

Nombre de membres en exercice : 68

Nombre de membres présents lors de la délibération : 7

Nombre de membres ayant donné procuration :

Nombre de membres remplacés par leurs suppléants : 2

Date de convocation : 17/12/2025

Date d'envoi à la SP de condom : 22/12/2025

Date de publication : 22/12/2025

Votes contre :

Votes pour : 7

Abstentions :

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-deux décembre à neuf heures, le Comité Syndical Armagnac Ténarèze, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en son siège 1126, rue des Rouges Gorges Z.I."Lauron" 32800 EAUZE, sous la présidence de Madame Geneviève ARSLANIAN, Vice-présidente.

Présents : Mme ARSLANIAN Geneviève, Mr BEGUE Christophe, Mr JORIEUX Michel, Mme Nicole LABARRERE, Mr MILLIEZ Philippe, Mme MONGIS Nadine, Mr RENARD Jean-Pierre

Excusés remplacés par : Mr CAZZOLA Bruno remplacé par Mr MILLIEZ Philippe, Mme PETITJEAN Marion remplacée par Mme Nicole LABARRERE

Ayant donné procuration:

Absents excusés: Mr ALBINET David, Mr BOUE Guy, Mme BRIANE Huguette, Mr CAZES Jérôme, Mme COLLADELLO Marie-Claire, Mme DELLA VALLE Valérie, Mme DESPAX Nelly, Mr DONA Edouard, Mr DUBOUCH Joël, Mme ESPERON Patricia, Mr ESPIAU Joël, Mr FALTRAUER Franck, Mr FARGUES Jean-Bernard, Mr GOURGUES Gérard, Mme GRILLON Hélène, Mr JAUMAIN Jérôme, Mr KUTCHUKIAN Grégoire, Mme LABORDE Marie-Clémence, Mr LABURTHE Michel, Mme LANEQUE Valérie, Mr LUSSAGNET Wilfried, Mr MELIET Nicolas, Mr MEYROUS Jérôme, Mr MINIAYLO Pierre, Mme PENA Roselyne, Mme PETITJEAN Marion, Mr PIQUEMAL Vincent, Mr QUINTILLA Christophe, Mr SAINT-MARTIN Joël, Mme SOLARY Jacqueline, Mr TIMOTHEE Frédéric, Mr TOURNE Jean-Pierre, Mme TOURNIER Elisabeth.

Absents: Mr AXMANN Roland, Mr BELLOT Daniel, Mr BENJADDI Miloud, Mr BEYRIES Philippe, Mr BEZERRA Gérard, Mr CAZZOLA Bruno, Mr CECEILLE Gérard, Mme CHIVA Amandine, Mme CLAVE Gabrielle, Mme DHAINAUT Annie, Mr DULERME Pierre, Mr DURAND Georges-Manuel, Mr FASOLO Robert, Mr FERNANDEZ Xavier, Mr GABAS Michel, Mr GIACOMAZZI Stéphane, Mme LACAVE Delphine, Mr LAFFORGUE Matthieu, Mr LAFORE Michaël, Mr LAMORT Pierre, Mr LANSMANT Sébastien, Mr MAO Jean-Pierre, Mme MONDIN SEAILLES Christiane, Mr MONTARET Jérôme, Mme NEGRINI Régine, Mr PHILIP Alain, Mme PINSOLLES Nicole, Mr ROBERT François, Mr ROZES Xavier, Mr SCARAVETTI Henri.

Participants sans droit de vote : Mr BOURDIOL Nicolas, DST, Mme SCHEINHARDT Dorothée, DGS.

Secrétaire de séance : Mr BEGUE Christophe

Considérant que le Comité syndical régulièrement convoqué le 9 décembre 2025 n'a pas pu se réunir le 16 décembre 2025 faute de quorum,

Considérant que le Comité syndical a été à nouveau convoqué le 17 décembre 2025 à la date du 22 décembre 2025, soit dans un intervalle d'au moins trois jours, et qu'aucune condition de quorum n'est requise, la Vice-présidente déclare en ouverture de séance que le Conseil syndical peut régulièrement se réunir pour délibérer sur l'ordre du jour.

Admissions en non-valeurs-SPANC

Madame la Vice-présidente informe l'Assemblée,

Le SGC de Condom a transmis la liste n°7652860531 de créances à admettre en non-valeurs pour un montant total de 214.50 €TTC.

Oui cet exposé et après en avoir délibéré,

Le Conseil syndical décide à l'unanimité d'allouer en non-valeurs la liste n°7652860531 relative au service d'assainissement non collectif pour un montant ramené de 214.50 €TTC, telle qu'annexée à la présente, la somme globale des ANV pouvant être minorée des recettes perçues après admission en non-valeurs

Ainsi fait et délibéré en séance publique aux jour, mois et an susdits.

Pour extrait conforme,

Fait à EAUZE, le 22 décembre 2025,

La Vice-présidente,



Geneviève ARSLANIAN